

### **Motion relative au maintien du secteur de Piégut-Pluviers en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP).**

Cette motion est présentée pour vote par les représentants enseignants au conseil d'administration du collège le mardi 25 novembre 2014.

Nous, représentants de la communauté éducative du collège les Marches de l'Occitanie de Piégut-Pluviers, avec le soutien du syndicat SNES-FSU, tenons à exprimer notre inquiétude et notre désaccord quant à l'éventualité d'une sortie de notre secteur de la nouvelle carte des Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP).

Nous estimons que cela mettrait en péril la réussite de nos élèves qui bénéficient aujourd'hui d'une éducation prioritaire et secondaire de qualité rendue possible grâce aux moyens humains et financiers spécifiques alloués à l'éducation prioritaire. Ces moyens spécifiques permettent de lutter avec efficacité contre les difficultés particulières des élèves de notre territoire. Ils peuvent ainsi mener une scolarité plus enrichissante et plus épanouissante.

En conséquence, nous demandons le maintien des moyens financiers et humain du REP tant au collège que dans les écoles environnantes.

Nous demandons également la prise en compte de « l'isolement géographique » de notre territoire dans les critères d'attribution du statut de REP (éloignement des lycées professionnels et des lycées proposant des filières technologiques, absence de transport collectif, rareté ou éloignement de l'offre culturelle et sportive).

Enfin, nous souhaitons que notre maintien en REP ne s'effectue pas au détriment d'autres établissements ayant aussi besoin de ce statut pour fonctionner.

**VOTE :**

12 personnes pour la motion , 3 refus de vote et 2 abstentions.